

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de septembre à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Beaumont (Haute Savoie), sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 18 septembre 2025.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet, Nicolas Laks

MM les Conseillers : Nath. Laks, C. Arhuero, P. Meylan, S. Pérou, S. Baud, M. Bourguignon

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : J. Personnaz donné à R. Personnaz,

Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi, A. Blanc, R. Cusin, S. Casabianca, G. Vilminet,

Le secrétariat a été assuré par : Nathalie Laks

Nombre de membres

En exercice :	18
Présents :	12
Votants	13
Dont pouvoirs	01

N° 2025-43

RESSOURCES HUMAINES- Approbation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Il appartient à l'autorité territoriale de réduire voire de supprimer les risques afin d'assurer la sécurité de ses agents et de protéger leur intégrité physique. Elle doit prendre les mesures appropriées et les mettre en œuvre conformément aux principes généraux de prévention énumérés par le code du travail.

Compte tenu des activités exercées, la commune doit évaluer les risques professionnels et consigner les résultats dans un Document Unique et mettre en œuvre les mesures de prévention.

La dernière version du DUERP datait du 25 avril 2017.

Un travail a été mené avec un consultant extérieur pour rebâtir intégralement ce document.

N°2025-43



Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le

ID : 074-217400316-20250925-2025_43-DE

S²LO

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 25 septembre 2025, Il est proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité,

- **D'approuver** le Document Unique tel que joint en annexe
- **D'inscrire** au budget les crédits nécessaires à la mise en œuvre du plan d'actions

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus

La secrétaire de séance,

Nathalie LAKS



Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,

